

CURIOSITÉS

DE

L'HISTOIRE DE FRANCE

Ne faut-il pas, pour satisfaire l'ardent besoin de vérité qui nous possède aujourd'hui, qu'on nous initie même aux détails du caractère, de la physiologie, du langage, du costume de nos héros ?

Charles VII 1422-1461

Charles VIII 1483-1498

LOUIS XI

1423-1461-1483

ÉPOUSES : MARGUERITE D'ÉCOSSE ET CHARLOTTE DE SAVOIE

— Suite —

Il nous faut remonter quelques années pour trouver l'origine de la querelle. Louis XI, alors dauphin et qu'une conduite trop remuante, que ses alliances avec les ennemis de son père, et ses intrigues constantes avaient forcé de fuir le domaine royal, vivait très modestement à la cour du duc de Bourgogne, Philippe le Bon (1). Il ne tarda pas à voir que cette cour était partagée en deux factions, les favoris de Philippe les de Croy d'un côté, et de l'autre les partisans du comte de Charolais, ennemi déclaré de cette maison qui avait toutes les faveurs du vieux duc. Le dauphin ne sut pas si bien dissimuler ses sympathies pour les favoris de son hôte que le regard du vindicatif Charles ne le devinât et ne le prit en haine. A peine

Louis fut-il roi de France, qu'il attira à sa cour plusieurs membres de la famille de Croy et qu'il accueillit avec bienveillance le comte d'Etampes, que le Téméraire accusait d'avoir attenté à ses jours au moyen de sortilèges. Cette aversion grandit encore dans les circonstances suivantes. Le traité d'Arras avait donné en gage au duc Philippe cinq villes situées sur la Somme : Amiens, Abbeville, Saint-Quentin, Corbie et Ponthieu, laissant au roi de France la faveur de les racheter au prix de 400,000 écus. Louis XI, après avoir éloigné la frontière de la France au sud par l'acquisition de la Cerdagne et du Roussillon, jeta les yeux sur les villes de la Somme, qui pouvaient si bien le fortifier de ce côté et le rapprocher des Pays-Bas

(1) Nous avons dit dans le numéro précédent, à la page 24 que le traité d'Arras avait exempté Philippe le Bon de tout hommage féodal à l'égard du roi; nous nous empressons de corriger cette erreur. Cette faveur ne fut accordée au d. c. de Bourgogne que jusqu'à la mort de Charles VII. Au sacre de Louis XI, l'Philippe fit hommage au nouveau souverain.